

PROGRAMME OIBT–CITES POUR L'APPLICATION DES LISTES CITES AUX ESSENCES DE BOIS TROPICAUX

BULLETIN D'INFORMATION



Donateurs



Le présent bulletin intitulé *Programme OIBT-CITES pour l'application des listes CITES aux essences de bois tropicaux* est la septième édition d'une série de comptes rendus qui sont publiés tous les trimestres en anglais, espagnol et français, principalement à l'intention de nos collègues, commanditaires et autres particuliers africains, asiatiques et latino-américains qui sont concernés par les progrès accomplis au titre du Programme OIBT-CITES. Le présent numéro résume les activités du programme mises en œuvre durant la période de juillet à septembre 2010.

Les suggestions et contributions des participants au projet sont essentielles pour garantir autant que possible que les futurs numéros de ce bulletin soient aussi instructifs et intéressants que possible. Veuillez envoyer toute correspondance au(x) point(s) de contact concerné(s) qui sont indiqué(s) en dernière page.

ÉDITORIAL

Depuis la fin de 2008, le projet OIBT-CITES a permis de mettre en œuvre plusieurs activités en Afrique, Asie et Amérique du Sud. Côté Asie, et notamment en Indonésie et Malaisie, des activités axées sur la conservation, la gestion et l'utilisation durables des espèces de *Gonystylus* (ramin), de même que sur le commerce des bois et produits bois issus de ramin d'origine illicite, ont été exécutées. Elles ont consisté à : améliorer la conception des inventaires servant à estimer le volume sur pied de ramin; évaluer le système sylvicole approprié au ramin et les usages possibles des essences autres que *Gonystylus bancanus* en Indonésie; développer une base de données ADN; dresser un bilan détaillé de la densité des peuplements de *G. bancanus* au Sarawak (Malaisie); quantifier les espèces *Gonystylus*, *Aquilaria* (bois d'agar) et *Intsia* (merbau); et utiliser la technologie hyperspectrale pour produire des cartes de répartition géographique de *G. bancanus*, y compris l'identification par fréquence radio (RFID) permettant de tracer l'acheminement du ramin en Malaisie péninsulaire. L'on citera également la création de placettes permanentes d'échantillonnage pour permettre à l'Indonésie et la Malaisie de continuer à suivre la croissance et le rendement de leurs forêts de ramin.

La mise en œuvre fructueuse des projets en Indonésie et Malaisie a donné lieu à la préparation de plusieurs publications qui ont permis aux aménagistes forestiers de perfectionner leurs compétences et connaissances en matière de gestion du ramin, y compris en menant une évaluation de l'avis de commerce non préjudiciable (ACNP) sur le ramin. Cette production comporte également, entre autres, un guide d'identification sur site des espèces de ramin en Indonésie et les cartes de répartition géographique du ramin qui ont été préparées à l'aide des données hyperspectrales aériennes en Malaisie péninsulaire.

Point d'orgue de la mise en œuvre des activités au titre du Programme OIBT-CITES en Asie, l'atelier régional prévu en décembre permettra aux participants de partager les conclusions des activités exécutées en Indonésie et Malaisie, d'en prendre connaissance et d'en discuter; d'adapter à la Malaisie les résultats pertinents émanant des activités indonésiennes et inversement; et d'identifier de nouvelles activités susceptibles d'améliorer la gestion durable du ramin.

Thang Hooi Chiew, Coordonnateur régional pour l'Asie

Dans ce numéro:

ÉDITORIAL	1
LE PROGRAMME OIBT-CITES EN BREF	2
FINANCEMENT	2
ACCORDS ENTRE L'OIBT ET LES INSTITUTIONS DES ÉTATS DES AIRES DE RÉPARTITION	2
LES ACTIVITÉS EN DÉTAIL	3
ÉVÉNEMENTS RÉCENTS	7
ÉVÉNEMENTS À VENIR	7
ARTICLE	8
SUIVI DU PROGRAMME	8

LE PROGRAMME OIBT-CITES EN BREF

Le "Programme OIBT-CITES pour l'application des listes CITES aux essences de bois tropicaux" a pour objet de faire en sorte que le commerce international des espèces de bois tropicaux inscrites aux annexes de la CITES soit compatible avec leur gestion durable et leur conservation. L'objectif spécifique du programme est d'aider les autorités nationales à remplir les conditions scientifiques, administratives et légales pour gérer et réglementer le commerce de *Pericopsis elata* (afromosia) d'Afrique centrale, de *Swietenia macrophylla* (acajou à grandes feuilles) d'Amérique latine, et de *Gonystylus* spp. (ramin) du Sud-Est asiatique. Il s'attache en particulier à élaborer des principes directeurs pour faire en sorte que l'exploitation ne nuise pas à la survie des essences de bois tropicaux inscrites aux annexes de la CITES.

Les principaux États des aires de répartition qui exportent d'importantes quantités des espèces couvertes par le programme sont le Cameroun, la République du Congo et la République démocratique du Congo, en Afrique; en Asie ce sont l'Indonésie et la Malaisie; et en Amérique latine, la Bolivie, le Brésil et le Pérou.

Les bénéficiaires directs de ce programme sont les instances publiques et opérateurs privés des secteurs du bois dans les États des aires de répartition. Les bénéficiaires indirects sont les autres pays Parties à la CITES qui exploitent ces espèces commercialement et bénéficieront du renforcement des capacités et d'une prise de conscience accrue.

FINANCEMENT

Le programme a reçu des fonds de la Commission européenne (CE), des États-Unis d'Amérique, du Japon, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande, de la Suisse, du secteur privé et du Fonds de l'OIBT pour le partenariat de Bali.

La Commission européenne a octroyé une subvention s'élevant à 2,4 millions d'euros pour l'exécution du programme, et d'autres donateurs ont fourni collectivement plus de 1,2 million de \$E.-U. L'OIBT encouragera d'autres donateurs à faire de même, étant donné que les demandes de bénéficiaire du programme excèdent maintenant les ressources disponibles. Depuis la dernière édition, un protocole d'accord a été signé (voir *Protocoles d'accord signés > Protocoles d'accord récemment signés*). Un autre élément positif a été la contribution de fonds (300 000 euros) par deux entreprises du secteur privé (*Abbott-Solvay et Indena S.A.S*) en vue d'améliorer la gestion et de produire un avis de commerce non préjudiciable (ACNP) pour *Prunus africana* au Cameroun.

ACCORDS ENTRE L'OIBT ET LES INSTITUTIONS DES ÉTATS DES AIRES DE RÉPARTITION

Plus de 50 propositions d'activité en Afrique (7), en Asie (23) et en Amérique latine (20) ont été soumises à l'OIBT pour examen en vue d'être admises au Programme. Parmi celles-ci, 13 activités en Asie, 6 en Afrique et 6 en Amérique latine ont été financées par l'OIBT depuis 2008. Plusieurs activités régionales ont également été proposées et mises en œuvre. Les activités approuvées sont toutes en cours d'exécution, sauf une en RDC, une en Indonésie et deux autres au Pérou, qui sont achevées.

Depuis le lancement du programme, l'OIBT a signé des accords avec les institutions suivantes:

PROTOCOLES D'ACCORD SIGNÉS

Brésil

FUNPEA (Fondation de soutien à la recherche, à la vulgarisation et à l'enseignement en sciences agronomiques) – 2 activités
IFT (Institut forestier tropical)/J. Grogan – 1 activité assortie d'une prorogation

Bolivie

Vice-ministre de l'environnement, de la biodiversité et des changements climatiques – 1 activité

Pérou

UNALM (Université nationale d'agronomie La Molina) – 2 activités

Cameroun

ANAFOR (Agence nationale d'appui au développement des forêts) – 3 activités

République démocratique du Congo

Direction des ressources fauniques et de la chasse/CITES-RDC – 2 activités

République du Congo

MINFE (Ministère de l'économie forestière) – 1 activité

Indonésie

Gouvernement indonésien et Agence de recherche et de développement forestiers (FORDA) – 4 activités (2 activités du Centre de recherche et de développement pour la conservation des forêts et de la nature, CFNCRD); 1 activité du Laboratoire de télédétection, Faculté des sciences forestières, Université d'agronomie de Bogor; et 1 activité au Centre de recherche biologique, Institut indonésien des sciences.

Malaisie

Ministère malaisien des ressources naturelles et de l'environnement (NRE), et Conseil malaisien de recherche et développement forestiers – 5 activités (2 activités exécutées par le Département forestier du Sarawak (FDS) et la Corporation forestière du Sarawak (SFC); 2 activités exécutées par le Service forestier de Malaisie péninsulaire (FDPM); et 1 activité par l'Institut malaisien de recherche forestière (FRIM).

PROTOCOLES D'ACCORD RÉCEMMENT SIGNÉS

L'OIBT a récemment signé un nouveau protocole d'accord en vue de l'exécution d'une activité en Afrique en 2010. En juillet 2010, l'OIBT a signé un protocole d'accord avec le gouvernement camerounais en vue d'exécuter une activité.

On trouvera sur le site Internet de l'OIBT (www.itto.int) des renseignements sur les activités en cours dans chaque pays (pays, intitulé, résumé, agence d'exécution). La section suivante donne une brève description et présente un rapport sur l'avancement des travaux durant la période de juillet à septembre 2010 pour toutes les activités mises en œuvre, et des informations sur les nouvelles activités.

LES ACTIVITÉS EN DÉTAIL

Afrique

Cameroun

"Gestion de *Pericopsis elata* dans les concessions forestières" (ANAFOR)

Cette activité avait été proposée dans le but de recueillir des données sur la situation de *Pericopsis elata* dans les concessions forestières camerounaises, dont des données sur sa phénologie, sa transformation, son statut et sa densité, et de favoriser la sylviculture de cette essence. Le dernier produit (opérations sylvicoles) est actuellement exécuté comme prévu. Un total de 15 490 plants croissent actuellement dans 9 pépinières créées dans 11 unités d'aménagement forestier (UAF) appartenant à 5 compagnies forestières. Le Comité scientifique entamera d'ici à novembre 2010 ses travaux liés à la préparation de son rapport d'avis de commerce non préjudiciable pour *Pericopsis elata*. Le second rapport sera plus exhaustif, car il reposera sur les données obtenues à partir des inventaires systématiques (inventaires d'exploitation forestière) et fournira le détail des quotas fixés pour chaque UAF.

"Gestion de *Pericopsis elata* dans les plantations forestières" (ANAFOR)

Cette activité est axée sur la gestion des plantations de *Pericopsis elata* au Cameroun en vue de déterminer quels outils permettraient d'y valoriser sa gestion. Trois activités principales spécifiques ont été menées en août 2010 comme suit: 1) atelier de formation de deux jours sur la gestion d'Assamela destiné à 35 villageois et agents forestiers locaux, et production du matériel de reproduction en pépinière à fixer; 2) distribution de 700 plants d'Assamela aux villageois des environs; 3) récolte dans une plantation d'Assamela à Bidou. En accord avec la recommandation du plan de gestion simple, quelque 30% d'arbres Assamela ont été prélevés. Le gouvernement camerounais continue d'examiner la possibilité d'un financement supplémentaire afin de remplir pleinement les directives du plan de gestion simple de la plantation forestière de Bidou.

NOUVELLE ACTIVITÉ EN AFRIQUE

"Avis de commerce non préjudiciable pour *Prunus africana* (Hook. f.) Kalman au Cameroun" (ANAFOR)

Cette nouvelle activité a pour objectif de traiter le rapport d'avis de commerce non préjudiciable pour *Prunus africana* au Cameroun. Les résultats anticipés sont: (i) l'état des lieux sur la production, la transformation, le transport, le commerce et le contrôle de *Prunus africana* est bien établi au Cameroun; (ii) les Unités d'allocation de *Prunus africana* (PAU) sont bien délimitées, et l'abondance/densité, ou les quotas de récolte durable sont calculés sur une base scientifique; (iii) le plan simple de gestion de chaque forêt est élaboré et mis en œuvre; (iv) les opérations sylvicoles sont développées; (v) les capacités des autorités CITES sont renforcées (contrôle et suivi renforcés); (vi) la recherche est bien développée sur des thèmes en rapport avec la gestion durable de *P. africana* au Cameroun, et les résultats publiés; (vii) un rapport d'avis de commerce non préjudiciable est dressé sur *P. africana*; et (viii) les résultats de l'Activité sont diffusés.

République Démocratique du Congo

"Formation des différents acteurs à la vérification de la conformité aux permis CITES et à l'utilisation de l'outil 'CITESWOOD ID' en République démocratique du Congo" (OCC/OFIDA)

Cette activité renvoie à l'atelier national de formation sur l'emploi des outils CITES qui s'est tenu à Kinshasa dans le quartier de Gombe en juin 2009. Il avait pour but de contribuer au contrôle du commerce international de *Pericopsis elata* par la formation d'inspecteurs de terrain. Cette activité est terminée et son rapport est disponible sur le site du programme.

"Diffusion de la convention CITES et de ses textes d'application dans l'aire de répartition de *Pericopsis elata* (afroformosa/assamela) en République démocratique du Congo" (DRFC)

Cette activité a pour objectif de diffuser la CITES ainsi que ses outils d'application. Le premier atelier de diffusion a été organisé à Kinshasa dans le quartier de Gombe du 3 au 5 février 2010; le second à Kisangani les 11 et 12 août 2010; et le troisième et dernier à Matadi les 17 et 18 août 2010. Quelque trente représentants des douanes, des bureaux de contrôle, de la police et de l'agence locale de l'administration forestière y ont participé. Les participants ont demandé que leur soit dispensée une formation sur l'outil d'identification des bois de la CITES, un matériel pertinent qui permet de mieux contrôler les produits de *Pericopsis elata*.

République du Congo

"Inventaire de l'afroformosa dans une forêt de production au Congo-Brazzaville en vue de sa gestion durable" (MINFE)

Cette activité a pour but d'assurer que les exportations des produits d'Afroformosa par la Société industrielle et forestière du Congo (SIFCO) ne nuisent pas à la conservation de cette espèce dans l'unité d'aménagement forestier (UAF) de Tala-Tala (621 000 ha) au nord du Congo. Un rapport a été communiqué sur les résultats anticipés suivants: (i) bilan de la gestion d'Assamela; (ii) évaluation et inventaire d'Assamela; (iii) plan de gestion; et (iv) rapport d'avis de commerce non préjudiciable pour l'Assamela dans l'UAF de Tala-Tala. Les experts ont tous mené à terme leur mission, à l'exception de ceux qui sont responsables des recherches sur la biologie, l'écologie et la phénologie d'Afroformosa. Le Comité scientifique de l'activité s'est réuni du 14 au 16 septembre 2010. Il s'agissait au cours de cette réunion de rédiger le

premier rapport d'avis de commerce non préjudiciable (ACNP) reposant sur les résultats obtenus. Le CR pour l'Afrique a prêté son concours à l'organisation de cette réunion. Aucune difficulté susceptible de retarder l'achèvement de cette activité n'est à signaler à ce stade de l'exécution.



Première réunion du NTC sur le Projet *Prunus africana* à Yaoundé le 20 juillet 2010.
Photo: Jean Betti

Asie

Malaisie

"Rapport d'avis de commerce non préjudiciable sur *Gonystylus bancanus* - Évaluation quantitative de *G. bancanus* dans deux forêts permanentes sélectionnées au Sarawak" (FDS/SFC)

L'objectif de cette activité a été atteint en juillet 2010. Il s'agissait de recueillir des données sur la situation et la densité du peuplement de *G. bancanus* dans deux forêts permanentes de production sélectionnées au Sarawak, à savoir la Réserve forestière de Kayangeran à Lawas et la forêt protégée de Saribas Lupar à Sri Aman, afin d'avoir une vue plus détaillée de la situation et du peuplement de *G. bancanus* dans ces deux forêts permanentes sélectionnées au Sarawak, et de calculer les quotas de récolte anticipés. On fait actuellement circuler le rapport technique terminé qui traite de la répartition et de l'abondance du ramin dans ces deux forêts de production au Sarawak et du calcul du niveau durable de prélèvements, afin qu'il soit examiné par les pairs au sein du Département des forêts du Sarawak. Ce rapport sera finalisé en vue d'être publié et diffusé parmi les parties prenantes concernées avant l'achèvement de l'activité en octobre 2010.

"Quantification de *Gonystylus spp* (ramin), d'*Aquilaria spp.* (bois d'agar) et d'*Intsia spp.* (merbau) dans les forêts sèches et humides de Malaisie péninsulaire" (FDPM)

Les objectifs de cette activité ont été atteints. Il s'agissait de recueillir des informations sur la répartition, la situation et le matériel sur pied des essences *Gonystylus*, *Aquilaria* et *Intsia* qui croissent dans les forêts sèches et humides. Il s'agit de procéder à un nouvel échantillonnage sur l'ensemble des 59 placettes d'échantillonnage contenant des espèces de *Gonystylus*, sur 1 placette d'*Aquilaria* et sur 7 placettes d'*Intsia*, et à la validation, au traitement et à l'analyse des données recueillies, y compris l'organisation d'un cours d'identification des arbres destiné au personnel du Service forestier de Malaisie péninsulaire et aux employés de l'entrepreneur. Par ailleurs, le matériel d'inventaire a été acquis et les spécimens identifiés. La création des 10 placettes permanentes d'échantillonnage est également terminée et l'on mène actuellement les travaux nécessaires pour analyser les données recueillies lors du premier comptage dans les placettes permanentes d'échantillonnage. Cette activité devrait être achevée en octobre 2010.

"Cartographie de la répartition spatiale de *Gonystylus bancanus* (ramin) à l'aide de la technologie hyperspectrale et détermination du niveau de récolte durable de ramin dans les forêts de production de Malaisie péninsulaire" (FRIM)

Les travaux nécessaires à l'analyse des divers types de signature spectrale du ramin relevés à partir des données hyperspectrales aériennes (floraison, absence de floraison et semi-floraison) sont terminés, tandis que le traitement consécutif est achevé sur 85% des données. Les deux projets de rapport suivants sont terminés: i) l'évaluation de la dynamique du peuplement et de la population du ramin, et ii) l'évaluation du modèle prévisionnel de croissance à partir du matériel sur pied qui est en place en vue de déterminer le niveau durable de prélèvements du ramin en Malaisie péninsulaire. Les trois autres projets de rapports suivants sont achevés à 40%: i) l'acquisition de données hyper spectrales aériennes de haute résolution; ii) l'étude de la signature spectrale et la vérification au sol; et iii) la production de cartes de répartition spatiale du ramin. En outre, la cartographie de classement de la densité des peuplements et le recueil d'informations non spatiales sont également terminés à 85%. L'activité devrait être achevée en octobre 2010.



Semence d'acajou recueillie sur la ferme Seringal Novo Macapá en Amazonie occidentale dans l'État d'Acre au Brésil.
Photo: Sofia Hirakuri

"Développement du Système de surveillance des bois de *Gonystylus spp.* (ramin) par identification radio fréquence (RFID) en Malaisie péninsulaire" (FDPM)

Les activités nécessaires pour atteindre les objectifs sont terminées. Il s'agissait de mettre au point un système adapté et économique pour le suivi des bois de *Gonystylus* par identification radio fréquence (RFID), et un mécanisme automatisé de détection et d'avertissement destiné à détecter les infractions à la conformité à l'aide d'ordinateurs à main et/ou de portiques, en acquérant des ordinateurs, des serveurs, des imprimantes et autre matériel connexe, ainsi que les périphériques du système RTRfid, y compris le système de communication par satellite (VSAT) et haut débit, et les étiquettes RFID (à code-barre Signumat). La récolte forestière se poursuit actuellement et 50 pour cent des arbres étiquetés par RFID ont été abattus. On prépare actuellement les rapports sur les activités préalables à l'abattage. Cette activité devrait être terminée en octobre 2010.

"Développement d'une base de données ADN sur *Gonystylus bancanus* au Sarawak" (FDS/SFC/FRIM)

L'analyse utilisant des marqueurs microsatellites élaborée à partir de l'analyse de *Gonystylus bancanus* et l'analyse de fragments est terminée. En outre, l'analyse finale des données portant sur tous les échantillons et les populations au moyen de FSTAT, *Genepop* et *Structure* est également achevée. Dans ce contexte, la génération et la compilation de profils génotypiques basés sur une population donnée en vue de créer une base de données d'ADN ont été paramétrées sous format Excel et comprennent le numéro d'échantillon, le nom de la population, le nom du locus et la fréquence des allèles. À l'heure actuelle, le rapport final sur les conclusions et résultats de l'activité est circulé pour examen par les pairs au sein de l'Institut de recherche forestière de Malaisie (FRIM) et du Département des forêts du Sarawak. L'activité a été jugée comme étant achevée en juin 2010.

TROIS NOUVEAUX PROJETS LANCÉS EN MALAISIE:

"Étude sur les taux de récupération des sciages et contreplaqués de ramin (*Gonystylus bancanus*) en Malaisie péninsulaire" (FDPM/MNRE)

Une action a été lancée afin de préparer les documents nécessaires pour engager le consultant qui sera chargé de mener l'étude sur le taux de récupération des grumes de ramin destinées à fabriquer des sciages et contreplaqués, et d'élaborer une technique permettant de quantifier les résidus ligneux du sciage et de la fabrication de contreplaqués, y compris l'acquisition de matériel tels que l'enregistreur de données et autre matériel connexe. Cette activité devrait se terminer en mai 2011.

"Atelier national sur les garanties de conformité dans le commerce du ramin (essences de *Gonystylus*)" (MTIB/MPIC)

Des réunions préliminaires ont été organisées afin de discuter de la logistique nécessaire pour tenir l'atelier, les participants possibles et les présentateurs des articles. Cet atelier national de quatre jours, qui est pour l'instant prévu en octobre 2010, devrait améliorer les connaissances du personnel des organismes d'application qui sont directement ou indirectement associés au commerce du ramin en Malaisie. Il devrait également permettre de favoriser la compréhension et les pratiques communes liées au contrôle du commerce du ramin et des bois et espèces de plantes connexes inscrits aux Annexes de la CITES, de créer une instance spéciale qui servira centralisera l'application et le contrôle du commerce du ramin, et d'assurer un circuit efficace pour le travail en réseau et la communication au sein des organismes chargés de l'application en Malaisie.

"Atelier régional sur le partage des conclusions générées par les activités mises en œuvre en Indonésie et en Malaisie dans le cadre du Projet OIBT-CITES destiné à assurer que le commerce international des essences de bois d'œuvre inscrites dans les appendices soit compatible avec leur gestion durable et leur conservation" (FRIM/MNRE)

Des discussions ont eu lieu en vue d'organiser, entre autres, la logistique de l'atelier, les présentateurs des articles et les participants possibles, y compris d'Indonésie. Cet atelier régional de trois jours permettra aux participants de partager et connaître les conclusions de chacune des activités mises en œuvre en Indonésie et Malaisie, et d'en discuter; d'identifier et d'adapter à la Malaisie les résultats pertinents émanant des activités indonésiennes et inversement. Cet atelier tentera également d'identifier de nouveaux projets et activités liés au ramin en Indonésie et en Malaisie qui permettront de continuer à veiller à ce que le commerce international du ramin soit compatible avec sa gestion durable et sa conservation. Cet atelier régional est actuellement prévu se tenir au début de décembre 2010.

Indonésie

"Améliorer la conception des inventaires pour estimer le peuplement sur pied du ramin (*Gonystylus bancanus*) en Indonésie" (SEAMEO/BIOTROP)

Les objectifs originels de cette activité ont été atteints. Il s'agissait de concevoir un modèle d'inventaire à l'aide de la technologie satellite pour estimer le peuplement sur pied du ramin, ainsi que d'autres espèces présentes dans les forêts de tourbière par un examen des méthodes d'inventaire existantes, l'acquisition et l'interprétation des images satellites, la vérification au sol des sites sélectionnés à Sumatra et à Kalimantan, l'application d'une méthode d'inventaire économique permettant d'estimer le peuplement sur pied, et la tenue d'une consultation des parties prenantes sur le peuplement sur pied estimatif.

En outre, les deux activités supplémentaires approuvées par l'OIBT en janvier 2010 ont également été menées à terme. Il s'agissait de: i) élaborer des directives destinées à l'inventaire du ramin et à une évaluation de l'avis de commerce non préjudiciable (ACNP) du ramin; et ii) mener un atelier de formation courte sur la méthode d'inventaire du ramin et l'évaluation de l'ACNP.

Plusieurs rapports ont été publiés, dont un Manuel d'inventaire du ramin dans les forêts de tourbière; et la Technique d'inventaire du ramin dans les forêts de tourbière. À l'heure actuelle, on parachève la Directive sur l'évaluation de l'avis de commerce non préjudiciable (ACNP) du ramin (*Gonystylus* spp.) et un Résumé exécutif de l'Activité pour publication et diffusion. Le projet s'est achevé en août 2010.

"Évaluation du système sylvicole du ramin: étude de la pratique actuelle et revitalisation des placettes permanentes d'échantillonnage en place" (CFNCRD)

Les objectifs originels de cette activité ont été atteints. Il s'agissait de passer en revue les pratiques actuelles en examinant par le menu les règles, réglementation et concepts existants qui sous-tendent le système sylvicole en place dans ses aspects pratiques. Des entretiens et consultations avec les parties prenantes ainsi que des visites sur le terrain ont également eu lieu.

Par ailleurs, les trois activités supplémentaires, qui ont été approuvées par l'OIBT en janvier 2010, sont également terminées. Il s'agissait d'élaborer des directives relatives au suivi de la fructification, de la floraison et de la gestion des semences de ramin ainsi qu'un guide des techniques de reproduction végétative, et de mener un atelier de formation courte sur le mode d'utilisation de ces deux documents.

Plusieurs rapports ont été publiés, dont une "Évaluation du système sylvicole dans la région de forêts de tourbière en Indonésie"; le "projet de révision du système sylvicole dans la région de forêts de tourbière"; l'"Examen et l'évaluation des placettes permanentes d'échantillonnage dans les forêts de tourbière"; la "Directive technique pour le suivi de la floraison du ramin (*Gonystylus bancanus*)"; et la "Directive technique pour la reproduction végétative du ramin (*Gonystylus bancanus*)". On procède actuellement à la finalisation du Résumé exécutif de l'activité pour publication et diffusion. Le projet s'est achevé en août 2010.

"Évaluation exploratrice de la répartition du peuplement et des usages potentiels des essences autres que *Gonystylus bancanus* en Indonésie" (CFNCRD/FORDA)

Les objectifs originels de cette activité ont été atteints. Il s'agissait d'une part d'explorer la situation actuelle des essences de *Gonystylus* autres que *Gonystylus bancanus* en Indonésie par un examen de la documentation et une étude sur le terrain en vue d'identifier et de recueillir les informations dont on dispose sur leurs répartition écologique, peuplement, gestion et conservation des essences ciblées sur plusieurs sites sélectionnés, et d'autre part d'évaluer leurs peuplements sur pied, répartition et habitats.

Par ailleurs, les trois activités supplémentaires qui ont été approuvées par l'OIBT en janvier 2010 ont également été menées à terme. Il s'agissait de: i) mener des analyses supplémentaires sur la relation génétique entre les espèces et la propagation *in vitro* des espèces *Gonystylus*; ii) élaborer un guide d'identification destiné au personnel de terrain; et iii) procéder à la mise en place d'une banque de matériel génétique du ramin à Merang Kepahyang (Parc national de Sembilang dans le sud de Sumatra) et dans le Parc national de Sebangau dans le centre de Kalimantan.

Plusieurs rapports ont été publiés dont: l'"Examen de la documentation sur les essences de *Gonystylus* spp. autre que *Gonystylus bancanus*: botanique, écologie et potentialités"; "Relation génétique entre les essences de *Gonystylus* spp."; le "Manuel d'identification pratique des essences de ramin (*Gonystylus* spp.) en Indonésie"; l'"Évaluation de la situation de la diversité des espèces, de la population, de l'habitat et de la régénération d'une sélection d'essences de *Gonystylus* (autres que *Gonystylus bancanus*)"; et l'"Induction d'un callus embryogénique à partir de parties de la feuille de ramin". On procède actuellement à la finalisation du Résumé exécutif de l'activité pour publication et diffusion. Le projet s'est achevé en août 2010.

NOUVELLE ACTIVITÉ DE PROJET EN INDONÉSIE

"Étude sur les prélèvements et le commerce du ramin: conformité à la CITES, Groupe de travail trinational sur le commerce du ramin, le contrôle et le suivi du commerce" (Protection des forêts et conservation de la nature, Ministère indonésien des forêts)

Cette activité a donné lieu au recrutement de quatre consultants chargés de: préparer une feuille de route pour la gestion durable et la conservation du ramin; examiner les travaux du Groupe de travail trinational sur le commerce du ramin, étudier le renforcement du système de conformité du commerce à la CITES en diffusant les règles régissant l'inscription du ramin et autres espèces de plantes à la CITES; et examiner le recueil des données sur le commerce, le suivi et le contrôle du commerce. Les projets de rapports techniques des quatre consultants devraient être diffusés pour les consultations avec les parties prenantes au début d'octobre 2010 à travers, entre autres, un atelier régional sur l'avenir du Groupe de travail trinational sur le commerce du ramin; un atelier de formation sur le système de conformité à la CITES; et un atelier de vérification sur le recueil des données sur le commerce, le suivi et le contrôle du commerce. Cette activité, dont le calendrier a été modifié, se terminera en décembre 2010 au lieu de février 2011 comme prévu initialement.

Amérique Latine

Brésil

"L'acajou à grandes feuilles (*Swietenia macrophylla*) en Amazonie brésilienne: études à long terme sur la dynamique du peuplement et l'écologie de la régénération dans l'optique de la gestion durable des forêts" (IFT/J. Grogan)

Ce projet a pour objectif de mettre en place le fondement biologique des systèmes de gestion forestière durable pour l'acajou, ce sur la base d'études à long terme portant sur la survie, la croissance, la reproduction et la régénération des peuplements naturels dans les forêts primaires et exploitées. Durant le troisième trimestre de 2010, les activités du projet ont porté sur le lancement des travaux sur site dans le sud-est du Pará. Ils ont commencé à la mi-août sur le principal site de recherche, Marajoara, pour se poursuivre jusqu'en novembre. À cette occasion, les acajous et plants étudiés depuis 1995 seront de nouveau recensés pour connaître leurs taux de survie, de croissance du diamètre et de la hauteur et de production de fruits.

Au nombre des autres activités figurent la gestion, analyse et synthèse en continu des données pour publication. Un manuscrit de Norghauer, Nock et Grogan intitulé "L'importance de la taille et de la fertilité d'un arbre par dispersion éolienne chez un arbre tropical menacé", a été achevé et soumis à la revue scientifique *PLoS Biology*. Cet article communique les résultats d'une vaste étude sur la dispersion de la semence chez les acajous à Marajoara dans le sud-est du Pará. Un second article de Grogan, Schulze, Lentini, Zweede et Landis intitulé: "Gestion de l'acajou à grandes feuilles dans les forêts naturelles: enseignements tirés du Projet OIBT-CITES sur les bois" a été soumis pour être éventuellement publié dans le bulletin de l'OIBT *Actualités des Forêts Tropicales*. Enfin, un troisième texte de Grogan & Schulze intitulé "Effet des modèles de pluviosité annuelle et saisonnière sur la croissance et la phénologie des espèces d'arbres émergentes dans le sud-est du Pará au Brésil", qui est presque terminé, sera soumis à *Biotropica* à l'automne 2010.

Les travaux en coopération avec notre collègue R. Matthew Landis de l'Université de Middlebury se poursuivent. Il s'agit de préparer des textes utilisant un cadre de modélisation des peuplements basé sur les données démographiques de 1995-2009 qui ont été recueillies sur les sites de Marajoara, Corral Redondo et Acre-Sena Madureira afin de traiter des questions fondamentales et d'ordre pratique liées à la dynamique des peuplements d'acajou à grandes feuilles.

"Écologie et sylviculture de l'acajou (*Swietenia macrophylla* King) dans la région occidentale de l'Amazonie brésilienne" (UFRA/FUNPEA)

Le projet "Écologie et sylviculture de l'acajou (*Swietenia macrophylla* King) dans la région occidentale de l'Amazonie brésilienne" est mis en œuvre dans la zone du projet de gestion forestière durable (PMFS) de la société *Batisflor Forest Ltda.*, située dans l'État d'Amazonas sur la rive gauche du fleuve Purus à la frontière avec l'État d'Acre. L'équipe technique du projet a terminé l'étude sur le terrain prévue dans le cadre des activités préalables à l'abattage, telles que la délimitation et le mesurage des placettes/parcelles permanentes (PP). Le recueil de données sur le terrain concernant tous les sujets, y compris sur la régénération, les plants d'arbres, les gaules, les jeunes arbres et arbres toutes essences confondues, s'est terminé en septembre.

La mise en œuvre des activités restantes, notamment l'exploitation forestière, dépend fondamentalement de l'approbation du PMFS par l'Institut brésilien de l'environnement et des ressources naturelles renouvelables (BAMA). Si le plan d'aménagement forestier durable a été soumis à l'IBAMA le 24 janvier 2010, le plan de gestion n'a été approuvé que récemment par le Comité scientifique brésilien de la CITES, le 29 septembre 2010.

"« Gestion de *Hypsipyla grandella* au sein des plantations de *Swietenia macrophylla* King dans les États de Pará et São Paulo au Brésil" (UFRA/FUNPEA)

La gestion du perceur de l'acajou, un insecte, a fait des progrès dans le cadre de trois expériences sur le terrain et d'une sous serre. En effet, à Igarapé-Açu, les formules Colacid 3 et 4 ont indiqué un niveau élevé de désinsectisation durant la période de juin 2009 à août 2010, atteignant un bon taux de lutte avec des efficacités de 78,79% et 84,87% respectivement, des chiffres proches des résultats (83,90%) obtenus par Ohashi et coll. (2002). La lutte contre le perceur influence la croissance de la hauteur d'un acajou. L'analyse a montré un effet significatif sur l'interaction "traitement x mois"; par exemple, en juillet 2010, la hauteur des arbres traités au moyen de Colacid 3 (5,77 m) et Colacid 4 (6,97 m) était différente comparé à celle constatée après d'autres traitements. Cette croissance coïncide avec l'emploi de la plateforme élévatrice à partir de mai 2010, qui a facilité l'application de Colacid.

À Aurora do Pará, la lutte contre le perceur de l'acajou s'est avérée encore plus efficace. Les traitements T3 et T4 ont présenté des taux d'efficacité de 94% et 100% chacun, comparé au témoin. Ce taux élevé d'efficacité pourrait être lié à la hauteur moyenne des arbres (1,65 m) qui facilite l'application du traitement, ce qui n'est pas le cas à Igarapé-Açu ou São José do Rio Preto, où la hauteur des arbres, qui atteint plus de 5 ou 8 m, entrave les applications.

Par conséquent, compte tenu de la croissance uniforme de la forêt et de la hauteur élevée des arbres (8,26 m) à São José do Rio Preto, la désinsectisation à l'aide de Colacid en pâte a été interrompue. Dans la zone expérimentale, ce produit a été remplacé par la formule pulvérisation à partir de mai 2010. Le résultat montre que ce traitement a présenté le plus faible taux d'infestation.

Dans l'expérience sous serre sur le campus de l'UFRA, on a mené l'évaluation des différents niveaux de calcium et de bore destinée à étudier la résistance de l'acajou aux attaques du perceur après inoculation d'œufs fertilisés. Le résultat a montré qu'un seul traitement présentait un faible taux d'infestation (11,10%); les autres traitements présentant des taux d'infestation de 20 à 100%.



Début d'infestation par *Hypsipyla grandella* après inoculation d'œufs fertilisés dans des plants d'acajou traités au calcium et bore sous serre.
Photo: Orlando Ohashi

Bolivie

"Densité du peuplement et effets de la récolte forestière sur la régénération naturelle et la croissance du diamètre de l'acajou à grandes feuilles (*Swietenia macrophylla*)" (MEBCC)

La MMAyA et l'IBIF ont tenu une réunion afin de fixer les activités de terrain à exécuter au cours des prochains mois (octobre-décembre). Afin d'évaluer la densité et la structure de la population actuelles et potentielles dans les principales écorégions de répartition naturelle, les activités suivantes seront menées: i) examiner les cartes de répartition actuelles et potentielles en vue de modéliser les aires de répartition potentielles et valider les résultats des modèles prévisionnels sur le terrain; et ii) déterminer la densité et la structure de la population au moyen d'un inventaire (20 x 100 m) le long de la répartition naturelle, quantifier le nombre de sujets à l'hectare, et la densité des sujets par classe de hauteur et diamètre dans les différentes écorégions. L'échantillonnage présentera une combinaison de conditions (200 placettes x écorégion) dans les aires: i) sans exploitation forestière; ii) avec exploitation forestière de l'acajou par le passé; iii) exploitation forestière d'autres essences en cours; iv) avec exploitation forestière de l'acajou en cours; et v) aires touchées par les feux de forêt. Afin d'étudier la régénération naturelle, la croissance et la survie de l'acajou en fonction de diverses intensités d'exploitation forestière et d'applications de traitements sylvicoles, les activités suivantes seront menées: i) suivre la croissance et la survie de la régénération (4^e remesurage); ii) évaluer la régénération naturelle sur les sites naturels et les microsites dans les zones actuelles d'exploitation forestière; iii) déterminer les principaux facteurs liés à une régénération abondante de l'acajou; iv) évaluer le taux de croissance du diamètre des arbres en fonction de diverses intensités d'exploitation forestière; et v) établir les liens entre la croissance du diamètre et l'exposition de la canopée à la lumière et l'infestation par les lianes.

Pérou

"Évaluation des stocks commerciaux et stratégie de gestion durable de l'acajou/du cèdre au Pérou" (UNALM)

Le rapport final de ce projet a été achevé en novembre 2009 et est disponible sur le site Internet de l'OIBT.

"Conception, validation et ajustement de la méthodologie de suivi et d'évaluation périodique des placettes de caractérisation des peuplements d'acajou et de cèdre au Pérou"(UNALM)

Les activités ont toutes été achevées cette année, en mai 2010. Le rapport final du projet sera publié d'ici la fin d'octobre.

Autres études dans le cadre du Programme OIBT-CITES

"Étude de marché sur *Cedrela odorata* en Bolivie, au Brésil et au Pérou"

L'acajou et les essences de cèdre sont inscrits respectivement aux Annexes II et III de la CITES, en raison du volume élevé de transactions commerciales dont elles font l'objet à l'international. Selon les résultats préliminaires, les importations totales de sciages d'acajou opérées par les États-Unis et le Mexique en 2001 s'élevaient à 83,3 mille m³ (99,5% aux É.-U.), 83,7% de ce volume provenant de Bolivie, du Brésil et du Pérou. Cette même année, ces deux pays ont importé 16,3 mille m³ de sciages de *Cedrela odorata* (57,3% pour les É.-U. et 42,7% pour le Mexique), la totalité provenant de Bolivie, du Brésil et du Pérou. Si nous considérons que ces 83,3 mille m³ constituent le volume de la demande projetée pour la période 2002-2008 et que les quantités de cèdre au delà de 16,3 mille m³ comme étant la contribution de cette essence à la demande insatisfaite en acajou, le flux annuel moyen de cèdre sera de 26,4 mille m³ pour cette période, ce qui représente les deux tiers de cette demande non remplie. Dans la pratique, le commerce international de ces essences est sapé par la faiblesse des capacités institutionnelles et la faible priorité que leur accorde un gouvernement qui n'est pas en mesure de s'attaquer aux activités forestières non officielles et illicites.

"Appui à la conformité à la Convention de la CITES au Guatemala et au Pérou: assistance technique dans le pays destinée à l'élaboration de tables nationales de rendement des volumes de bois sur pied et de sciages de classe exportation de l'acajou (*Swietenia macrophylla*)"

Au Guatemala et au Pérou, on procède à la préparation des tables nationales de rendement du bois indiquant la conversion en volume des grumes en sciages.

Dans le cas du Guatemala, le processus de sciage du bois est terminé et son classement par qualité est bien avancé. L'analyse des informations et leur chargement en format numérique (base de données) ont commencé. Compte tenu des informations recueillies, 18 modèles statistiques vont être testés afin de déterminer le meilleur modèle permettant d'élaborer les tables de conversion. Les travaux ont été légèrement retardés en raison de difficultés avec les compagnies forestières, mais le projet devrait être terminé en décembre 2010.

En ce qui concerne le Pérou, les travaux sur le terrain sont en cours dans la région de Madre Dios. Il s'agit de mesurer 51 arbres durant leur abattage et leur sciage. Les travaux accusent ici aussi un léger retard, mais le projet devrait être achevé en décembre 2010.



Mesure du cubage d'une grume d'acajou au Guatemala.
Photo: G. Trujillo

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

XXIII^e Congrès brésilien d'entomologie

L'équipe de l'UFRA a participé au XXIII^e Congrès brésilien d'entomologie qui s'est tenu à Natal dans l'État de Rio Grande do Norte (Brésil) du 26 au 30 septembre 2010. Deux articles y ont été présentés: i) "Gestion de *Hypsipyla grandella* à Aurora dans l'État de Pará"; et ii) "Gestion du perceur de l'acajou *Hypsipyla grandella* à São José do Rio Preto dans l'État de São Paulo". Ces deux articles avaient été préparés par le Professeur Orlando Ohashi et coll., coordinateur du projet sur la "Gestion de *Hypsipyla grandella* dans les plantations de *Swietenia macrophylla* King dans les États de Pará et São Paulo au Brésil", qui est mis en œuvre dans le cadre du Programme OIBT-CITES.

Cameroun

Le Cameroun a accueilli le 2^e Atelier régional africain « Assurer que le commerce international des espèces inscrites sur les listes de la CITES ne soit pas préjudiciable à leur conservation en Afrique » et la première réunion du Comité directeur du projet « Avis de commerce non préjudiciable sur *Prunus africana* (Hook. f) Kalman au Cameroun » du 29 septembre au 1^{er} octobre 2010 à l'Hôtel Seme Beach à Limbé.

Cet atelier avait pour objectif de partager les résultats et expériences tirés des activités mises en œuvre dans le cadre du Programme OIBT-CITES dans les États des aires de répartition en Afrique et les pays importateurs ainsi que chez les donateurs.

ÉVÉNEMENTS À VENIR

Atelier national en Malaisie

Le gouvernement malaisien accueillera un atelier national de quatre jours sur l'« Application de la conformité pour le commerce du ramin (*Gonystylus* species) » en octobre 2010. L'objectif principal est de valoriser les connaissances des personnels des organismes chargés de l'application en Malaisie qui travaillent directement ou indirectement dans le commerce du ramin.

Atelier régional Asie

Dans le cadre du Programme OIBT-CITES, un atelier régional de trois jours visant à faire en sorte que le commerce international des essences de bois inscrites sur les listes de la CITES soit compatible avec leur gestion durable et leur conservation se tiendra au début de décembre 2010. Son objectif est de partager les résultats et expériences tirés des activités du projet mises en œuvre dans le cadre du Programme OIBT-CITES en Indonésie et en Malaisie, y compris identifier et adapter à la Malaisie les conclusions pertinentes tirées des activités indonésiennes et inversement.

Atelier régional Amérique latine au Brésil

L'institut brésilien de l'environnement et des ressources naturelles (IBAMA) accueillera du 14 au 16 février 2011 à Brasilia (Brésil) le 3^e atelier régional latino-américain du Programme OIBT-CITES destiné à veiller à ce que le commerce international des essences de bois inscrites sur les listes de la CITES soit compatible avec leur gestion durable et leur conservation. Son objectif est de partager les résultats et expériences tirés des activités du projet mises en œuvre dans le cadre du Programme OIBT-CITES dans les États de l'aire de répartition en Amérique latine, en Bolivie, au Brésil et au Pérou.

Réunion du Comité pour les plantes de la CITES

La dix-neuvième Réunion du Comité pour les plantes de la CITES se tiendra du 18 au 21 avril 2011 à Genève (Suisse). Au nombre des sujets relevant du dossier des bois, on évoquera le rapport d'avancement du Groupe de travail sur l'acajou à grandes feuilles et autres essences de bois néotropicales [Décisions 15.91, 15.92 et 14.146 (Rev. CoP15)] ainsi que le rapport d'avancement du Programme conjoint OIBT-CITES.

ARTICLE

OBSERVATIONS SUR LA LÉGISLATION SUR LA FORÊT ET LA FAUNE

Par Ignacio Lombardi, UNALM

Le 1^{er} août 2009, le Ministère de l'agriculture (MINALG) a promulgué la résolution ministérielle N° 0544-2009 permettant de lancer le processus de l'examen de la législation sur la forêt et la faune, qui comprend une proposition de législation et réglementation, de même qu'une politique nationale en matière de forêts. Ce processus de révision est sous la responsabilité de la Direction générale des forêts et de la faune sylvestre (DGFFS) du MINAG qui a mis en place un secrétariat chargé de mettre le processus sur pied.

Afin de rendre le processus plus participatif et de recueillir les avis d'un grand nombre d'institutions publiques et privées, d'organisations non gouvernementales (ONG), d'entreprises du privé, d'universités, de communautés autochtones et rurales et de particuliers s'intéressant au développement du secteur forestier, on a mis en place une Plateforme nationale et régionale pour les consultations.

Au terme d'environ 5 mois, le Secrétariat technique a achevé ses travaux et les projets respectifs ont été présentés au Ministre de l'agriculture qui, après approbation du Conseil des ministres, les a soumis au Congrès le 22 juin 2010 pour examen et approbation.

Le projet de loi comporte une section sur les principes généraux, les objectifs, la portée et les définitions. Il comporte au total six sections divisées en intitulés et chapitre selon les besoins et 161 articles, auxquels s'ajoutent des dispositions complémentaires, dont 7 permanentes et 15 provisoires.

Ce projet de loi propose que soit créé un Service national des forêts et de la faune sylvestre (SERFOR) qui, rattaché au MINAG, serait dirigé par un Conseil directeur présidé par un Directeur exécutif chargé de gérer la forêt et ses ressources fauniques. Des Unités de gestion forestière et de faune sylvestre (*Unidades de Gestión Forestal y de Fauna Silvestre* - UGFFS) seraient créées au niveau local. Le SERFOR contrôle l'accès aux ressources forestières, par le biais de procédures d'appel d'offres ou d'enchères publiques, qui sont toutes deux assorties d'un engagement à préparer des plans généraux de gestion forestière et des plans annuels d'exploitation. Il oblige les concessionnaires ou communautés autochtones à élaborer et mettre en œuvre des plans sylvicoles pour assurer la restauration de la forêt. Le SERFOR est quant à lui tenu d'assurer le suivi de la mise en œuvre de ces plans de gestion forestière et plans d'exploitation.

Le SERFOR, l'Autorité de gestion de la CITES, est responsable de mettre en place les chaînes de conservation, qui certifient l'origine licite des produits forestiers ainsi que le coefficient de récolte des essences de bois inscrites aux Annexes de la CITES.

Il fixe également les quotas d'exportation des essences inscrites aux Annexes de la CITES, notamment pour l'acajou dont le contingent est établi en vertu du Décret suprême sanctionné par les Ministres de l'agriculture et de l'environnement, qui sont respectivement les Organes de gestion et scientifique de la CITES.

Très proche de la législation en vigueur sur le secteur forestier, ce projet de loi relatif à la foresterie et à la faune sylvestre ne ferait qu'étoffer la réglementation, ce qui rendrait les institutions gouvernementales plus bureaucratiques. Cette situation risque de compliquer la vie des entreprises du secteur forestier et les incitations sont peu nombreuses. Si certains groupes le jugent approprié, d'autres critiquent le processus, arguant de son manque de transparence.

La procédure d'approbation de la législation n'est pas encore terminée, car elle doit être analysée par le Congrès.

SUIVI DU PROGRAMME

Afin d'accroître la transparence du Programme OIBT-CITES dans les États des aires de répartition, on procède régulièrement à son suivi externe, dont un suivi indépendant mené par la Commission européenne en milieu d'année 2008 et en 2009 et un examen et une évaluation externes que l'OIBT a financés vers la fin de 2009- début 2010.

En outre, chacun des coordonnateurs régionaux mène régulièrement un suivi de la mise en œuvre en Afrique, Asie et Amérique latine tous les six mois, y compris au moins une visite sur le site de chacune des activités tous les six mois.

Mission de suivi en Amérique Latine

Outre le suivi externe, les coordonnateurs régionaux assurent le suivi permanent de toutes les activités en temps réel. Le Coordonnateur adjoint du projet pour l'Amérique latine a ainsi mené une mission de suivi en Bolivie et au Brésil, dans le cadre du suivi annuel de la mise en œuvre des activités existantes sur le terrain au titre du Programme OIBT-CITES. Ces missions de suivi sur site ont été menées comme suit: i) en Bolivie du 7 au 11 septembre 2010; et ii) au Brésil du 26 au 30 septembre.

Bolivie

En Bolivie, le Coordonnateur régional adjoint du projet pour l'Amérique latine s'est réuni avec les représentants gouvernementaux chargés de mettre en œuvre l'activité ainsi que ses instances connexes: le Vice-ministre de l'environnement, de la biodiversité, du changement climatique et du développement forestier (MMAyA); l'Institut bolivien de recherche forestière (IBIF); l'Institut national de l'innovation en matière d'agriculture, d'élevage et de foresterie (INIAF); et l'Autorité d'inspection et du contrôle social des forêts et territoires (ABT). M. Juan Carlos Licona, un forestier de l'IBIF, a dirigé la visite sur le terrain. Dans l'ensemble, le Coordonnateur régional adjoint pour l'Amérique latine s'est dit préoccupé par le retard pris dans la mise en œuvre du projet causé par la bureaucratie gouvernementale au niveau des procédures administratives internes. L'IBIF, la principale agence d'exécution du projet, a répondu que ce retard pourrait être en grande partie rattrapé grâce aux travaux intensifs sur le terrain qui seraient menés en octobre.

Brésil

Au Brésil, le Coordonnateur régional adjoint pour l'Amérique latine, accompagné du coordinateur du projet, le Professeur Paulon Contente de l'UFRA, s'est rendu sur le site du projet situé dans l'État d'Acre, où sont menées les activités relevant de l'écologie et de la sylviculture de l'acajou. Dans l'ensemble, l'évaluation s'est déclarée satisfaite des activités. Toutefois, les activités sur le terrain sont en retard par rapport au calendrier en raison des conditions météorologiques et de la bureaucratie gouvernementale, des facteurs indépendants de la volonté. Le Comité brésilien de la CITES s'est dit impressionné par la haute qualité du plan de gestion forestière.

Les lecteurs peuvent télécharger le bulletin d'information du Programme OIBT-CITES sur: www.ito.int (L'OIBT à l'œuvre>CITES). N'hésitez pas à transmettre vos éventuelles observations et/ou suggestions concernant ce bulletin aux adresses indiquées ci-dessous.

Contacts:

OIBT - **Steven Johnson**, Coordonnateur général - johnson@ito.int
 Assistante du Programme - **Pei Sin Tong** - tong@ito.int
 CITES - **Milena Sosa Schmidt** - milena.schmidt@cites.org
 Coordonnateur régional pour l'Amérique latine et Coordonnateur général - **Ivan Tomaselli** - itomaselli@stcp.com.br
 Coordonnateur régional pour l'Afrique - **Jean Lagarde Betti** - lagardebet@yadoo.fr
 Coordonnateur régional pour l'Asie - **Thang Hooi Chiew** - hcthang@streamyx.com
 Coordonnatrice régionale adjointe pour l'Amérique latine - **Sofia R. Hirakuri** - sofia@stcp.com.br